

par le mérite de la pauvreté, sur la récompense promise à ceux qui auront procuré à l'indigence. La prière a commencé le travail ; la prière le finit et le couronne.

Dans la paroisse de Saint-Nizier, ce sont les sœurs de Saint-Charles qui sont préposées aux soins des indigents ; leur maison fondée par le vénérable évêque de Metz, n'ors curé de cette importante paroisse, sert aussi de Providence à plus de cinquante petites filles pauvres que la charité d'une société de demoiselles de la ville y entretient.

Dans presque toutes les paroisses, des dames bienfaitrices et pieuses se sont chargées de rechercher les pauvres indigents. Aussitôt qu'une famille malheureuse leur est signalée, elles accourent, elles étudient par elles-mêmes ses besoins, elles donnent les premiers secours, elles l'indiquent ensuite aux sœurs de la Marmite qui, dès-lors, la prennent sous leur bienveillante protection, et ne l'abandonnent que quand elle a pu surmonter la misère. Ce sont ces mêmes dames qui, presque toujours en rapport avec les pauvres, emploient une partie de leur temps à placer les jeunes enfants dans les ateliers chrétiens, dans les Providences consacrées à cet effet, et deviennent ainsi leurs protectrices, leurs anges tutélaires toujours visibles sur la terre.

Nous ne saurions trop payer un juste tribut de reconnaissance aux Dames de la Miséricorde qui, dans chaque paroisse, s'occupent avec un zèle admirable du soulagement des malheureux. Toujours empressées, toujours douces et bonnes, c'est à elles que les pauvres mères de famille viennent avec confiance ouvrir leurs cœurs et déposer le pesant fardeau de leurs peines de tous les jours. C'est elles qui parcourent avec un courage vraiment héroïque les gîtes souvent infects où se cache la misère, qui étonnent même les esprits les plus prévenus par leurs infatigables travaux, qui passent une partie de leur journée, et souvent de la nuit à visiter ceux que le monde repousse, et dont souvent l'excès de délicatesse ne peut supporter le spectacle. Pour l'honneur de notre ville, pour la gloire de la Religion, le nombre en est grand de ces femmes respectables, qui se mettent ainsi au-dessus de la faiblesse de leur sexe, bravent souvent d'injustes rebuts, de froids-dédains, et ne recueillent quelquefois qu'une coupable ingratitude pour prix de leurs bienfaits, et pour récompense de leurs œuvres. Mais de plus nobles motifs les excitent et les encouragent : en visitant le pauvre, elles pensent au Ciel ; la foi et l'espérance enflamment leur charité.

Le chapitre suivant au prochain numéro.

LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE NEW-YORK,

A L'HON. JAMES HARPER, MAIRE DE NEW-YORK.

Suite et fin.

Lorsque, dans la poursuite de ce but, on ne laissait au peuple, privé depuis longtemps des droits de l'éducation, d'autre alternative que de voter pour les candidats, tenus par promesse de leur refuser justice, et même de les entendre, et cela à la veille même de l'élection, je les conjurai de toutes mes forces et de tout mon cœur, de mettre de côté un si indigne stratagème. Je leur dis de se frayer un chemin à travers ce cercle de feu, dont les avaient entourés si basement et si lâchement ceux qui voulaient les dépouiller de leurs droits à l'éducation. Je leur montrai qu'en votant pour des hommes qui s'étaient engagés à leur refuser tout droit à la justice, ils scelaient de leurs mains leur propre dégradation. Ce fut là ce que je leur dis moi-même sans qu'aucun individu d'aucun parti m'ait suggéré cet avis. Il a pris origine dans le sens intime du devoir et de ma propre conception des droits des constituans dans un gouvernement libre. Et quand bien même il aurait été politique, je n'aurais rien fait de plus que les ministres des autres dénominations, qui cependant n'exécurent aucune surprise et ne s'attirent aucune censure. Que quelqu'étranger entre par hasard dans quelques-unes de nos assemblées religieuses entièrement composées de ministres, et qu'il en écoute pendant une heure les débats, il sera tenté de croire que c'est un comité du Congrès qui délibère sur les questions politiques les plus profondes et les plus embarrassantes, et qui embrasse l'intégrité du pays. Mais qu'il prenne place au-dessous de nos chaires, et à l'exception de quelques noms de parti, il croira entendre quelque chef politique dont la sollicitude pour le bien-être de son pays est si grande, que les vertus de la religion chrétienne, et même tout rapport avec Dieu et l'éternité sont oubliés dans ce qu'il y a de plus important pour promouvoir les intérêts d'une nation. S'il tourne ses regards d'un autre côté, il imaginera la religion chassée des chaires cherchant protection auprès des tribunes publiques, et il verra la sainte bible elle-même érigée, ou plutôt dégradée en un étendard de parti. Ces choses se passent au milieu de nous et autour de nous. Je ne veux pas prendre sur moi de dire si ces faits sont justes ou condamnables ; seulement je déclare que si ces choses sont permises aux ministres d'une dénomination, moi, comme ministre d'une autre dénomination, pourquoi ne serais-je pas exempt du blâme, en ne faisant rien autre chose que défendre les droits de la conscience et de l'éducation, par des moyens que sanctionne la loi de Dieu et qu'autorisent et approuvent les lois de mon pays. Rappelez-vous, monsieur, que c'est après une menace d'assassinat que je vous écris ces choses, et elles sont vraies.

En vain on attaquera l'évêque Hughes par le moyen de la presse, du haut des chaires et dans les assemblées publiques ; en vain on le proscriera et le persécutera comme l'on voudra, — mais jamais ni durant sa vie ni après sa mort, et j'en ai la ferme confiance, jamais, dis-je on ne pourra attacher à son nom le stigmate d'un acte ou d'un seul sentiment indigne de ce qu'il prétend être, un ministre de la religion chrétienne et catholique et un

citoyen des Etats-Unis. En commençant la discussion sur l'éducation, j'espérais que tous les hommes honnêtes me prêteraient leur appui, comme étant l'ami de mon pays. Vous avez dit que les catholiques et en particulier les catholiques Irlandais étaient ignorans et, par suite de cette ignorance, ennemis de l'ordre. Je désirais qu'ils devinssent instruits, et par conséquent amis de l'ordre. Était-ce là un mal ? Direz-vous qu'ils n'avaient pas droit d'être instruits ? Les lois ont plus honorablement pensé, et plus sagement encore décidé qu'ils avaient ce droit. Direz-vous qu'en recevant l'instruction, ils doivent mettre de côté leurs convictions religieuses ? Les lois ne sanctionnent pas des principes si dangereux dans leurs conséquences.

Quelques mois encore touchant ceux qui m'ont si longtemps et si injustement assailli, et je m'arrête. Et d'abord je puis assurer en toute vérité que tout a été pardonné, et qu'il ne demeuré en moi aucune arrière-pensée contre eux. Un grand nombre d'entr'eux peuvent avoir été trompés ; et quoique il pèse une grande responsabilité sur ceux qui se sont rendus coupables de cette déception, dans les événemens désastreux qui viennent d'arriver, je les abandonne eux-mêmes au jugement miséricordieux mais juste du créateur. J'ai trouvé à propos de n'en mentionner que deux contre lesquels je n'ai aucune animosité. Mais cela ne m'empêchera pas de dire tout ce qui sera nécessaire, pour ma propre justification, aux yeux du public. Et ces deux sont, comme je l'ai déjà dit à différentes reprises, James Gordon Bennett et Wm. L. Stone. De ce dernier j'ai peu de chose à dire. Il ne m'appartient pas d'analyser un caractère si bien connu, et si généralement respecté. Je ne pénétrerai pas non plus les motifs qui l'ont poussé, par un zèle apparent pour sa propre religion, et une si grande hostilité contre la mienne, à se mettre dans la société et la position dans lesquels cette lettre le représente. Mais j'ai de M. Bennett une opinion bien différente. En égard à ses talents, son manque de principe, sa puissance, pour faire le mal que les circonstances mettent à sa portée, je le regarde décidément comme l'homme le plus dangereux pour la paix et la sûreté de la communauté, que j'ai jamais connu ou dont j'ai entendu parler. Cette opinion est fondée sur des motifs entièrement étrangers à sa haine particulière contre moi. Mais bornant la preuve de mon observation à ce qui s'est passé à ma connaissance, et d'après ma propre expérience, je n'ai qu'à rappeler à l'attention du lecteur quelques faits seulement : Lorsque la presse se fut un peu remise du choc produit par son rapport burlesque et ses commentaires malins sur les événemens de Carroll Hall, il y eut cette réaction qui témoigne de ces esprits droits, et de ces *sentimens* de la justice. Ce qui équivalait à une censure à l'auteur de la tromperie, mais il ne se tint pas pour vaincu. Il représenta alors qu'un très grand nombre de catholiques respectables de N.-Y. étaient unanimes à blâmer ma conduite. Il fomenta ce qu'on appela une assemblée d'indignation de personnes qui s'appelaient catholiques, mais qui étaient très peu connus comme tels dans leurs Églises, des personnes qui se donnaient pour des Irlandais par excellence, des gens catholiques presque furieux une ou deux fois l'année, et généralement huit ou dix jours avant une élection, dans l'espoir d'obtenir quelque petit office méprisable qui puisse les sauver d'une honnête mais respectable industrie. Pendant que je discutai la question des écoles je détruisis, sans y penser, leur influence ; et Bennett jugeant avec raison de leur mécontentement eut l'idée de s'en servir, afin de jeter la division dans le troupeau confié à mes soins. Il perdit encore ici son temps et ses peines. Cependant il ne se découragea pas ; ce fut, alors, dans le sanctuaire même qu'il dirigea son attaque, comme le serpent dans le Paradis, s'efforçant de semer la discorde dans le clergé, et d'en séduire deux, en les détournant de leurs devoirs envers Dieu et leur évêque. Là encore ses efforts furent vains et il fut censuré publiquement et par leurs propres écrits pour son audace. Je ne saurais dire quels desseins de vengeance, une humiliation de ce genre peut avoir fait naître dans l'esprit d'un homme tel que M. Bennett ; mais le public est témoin de la méchanceté avec laquelle il n'a cessé de me poursuivre jusqu'à cette heure. S'il était plus dépravé, ou moins méprisé, il ne serait pas si dangereux ; Mais comme il n'y a en lui aucun principe fixe du bien, il occupe cette position ambiguë qui le rend trop méprisable pour être remarqué, et cependant pas encore assez pour l'empêcher de faire le mal. Si vous faites attention à ses injures et que vous l'en convainquez, le public dira que vous perdez temps et peines, parce que *personne ne croit ce que dit Bennett.* Si vous n'y faites pas attention, vos ennemis les regarderont comme incontestables, insérés dans les journaux, ou comme l'a dit avec adresse le Col. Stone, *tirés d'un journal du matin.* Telle est une partie des dangers que court la communauté, de pouvoir que possède Bennett de semer la discorde et de faire le mal, encore plus d'enfoncer la flèche empoisonnée dans le cœur des fanatiques, et dont j'ai moi-même fait l'expérience. Comment il a employé ces moyens, je n'ai pas besoin de le dire, d'autres aussi en ont fait l'expérience. Cependant tout dangereux et dégradé qu'il soit, je lui ferai face encore une fois, s'il ose donner son nom pour contredire aucune des propositions ci-dessus, que j'ai avancées comme autant de faits. Et s'il n'ose y répondre, alors je le précipiterai dans un abyme d'infamie, tel qu'il n'en a jamais atteint jusqu'à présent. Il y a pourtant encore un autre point que je ne puis passer sous silence, c'est que durant l'excitation politique, portée au comble le plus haut et le plus dangereux, parmi ceux qui vous ont élu, vous, Monsieur, Maire de New-York, personne ne fut plus actif à alimenter le feu de la discorde civile et religieuse, que ne le fut M. Bennett. Je ne suis point un politicien, mais je crains connaître quelque chose des lois, aussi bien que de la faiblesse et de la dépravation de la nature humaine, et une de ses lois morales est que toute les